



## **Communiqué de presse**

Lundi 8 mars 2021

### **Pic de pollution : Mise en place de la gratuité du stationnement résidentiel mardi 9 mars 2021**

**En raison d'un épisode de pollution atmosphérique à Paris, la Ville de Paris annonce la gratuité du stationnement résidentiel pour la journée de demain mardi 9 mars 2021.**

AIRPARIF prévoit pour la journée, de demain mardi 9 mars, un épisode de pollution atmosphérique aux particules (PM 10) à Paris, entraînant le déclenchement de la procédure d'information du public.

Conformément aux dispositifs pris par la Ville de Paris lors des pics de pollution atmosphérique, la gratuité du stationnement résidentiel sera effective pour la journée de demain.

La Ville de Paris appelle toutes les Parisiennes et tous les Parisiens à suivre les messages de prévention, à prioriser le télétravail et à faire preuve de civisme en adaptant leurs comportements aux restrictions sanitaires et en empruntant, s'ils doivent impérativement se déplacer, prioritairement tout mode de transport plus respectueux de l'environnement – notamment le vélo, les transports en commun ou le covoiturage munis de masques.

Contact presse : 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)